

along a rhumb line in a southeasterly direction to a point at 44°20' north latitude, 63°20' west longitude, thence due south to the parallel of 39°00' north latitude, and thence due west to the meridian of 65°40' west longitude.

6(a) Sub-area 5

That portion of the Convention Area lying to the west of the western boundary of Sub-area 4, to the north of the parallel of 39°00' north latitude, and to the east of the meridian of 71°40' west longitude.

6(b) Sub-area 5 is composed of two Divisions:

Division 5Y

That portion of the Sub-area lying between the coasts of Maine, New Hampshire and Massachusetts from the border between Maine and New Brunswick to 70°00' west longitude on Cape Cod (at approximately 42° north latitude) and a line described as follows: beginning at a point on Cape Cod at 70° west longitude (at approximately 42° north latitude), thence due north to 42°20' north latitude, thence due east to 67°40' west longitude at the boundary of Sub-areas 4 and 5, and thence along that boundary to the boundary of Canada and the United States;

Division 5Z

That portion of the Sub-area lying to the south and east of Division 5Y.

Division 5Z is divided into two Sub-divisions: an eastern Subdivision and a western Subdivision defined as follows:

fax et suivant une ligne de rhumb en direction sud-est jusqu'à un point situé à 44°20' de latitude nord et 63°20' de longitude ouest, de là plein sud jusqu'au parallèle de 39°00' de latitude nord, et de là plein ouest jusqu'au méridien de 65°40' de longitude ouest.

6 a) Sous-zone 5

La partie de la Zone de la Convention s'étendant à l'ouest de la limite ouest de la sous-zone 4, au nord du parallèle de 39°00' de latitude nord et à l'est du méridien de 71°40' de longitude ouest.

6 b) La Sous-zone 5 comprend deux Divisions:

Division 5Y

La partie de la Sous-zone s'étendant entre les côtes du Maine, du New Hampshire et du Massachusetts depuis la frontière entre le Maine et le Nouveau-Brunswick jusqu'à 70°00' de longitude ouest à cap Cod (situé à approximativement à 42° de latitude nord) et une ligne tracée comme suit: commençant à un point de cap Cod situé à 70° de longitude ouest (approximativement à 42° de latitude nord) et s'étirant plein nord jusqu'à 42°20' de latitude nord, de là plein est jusqu'à 67°40' de longitude ouest à la limite entre les Sous-zones 4 et 5, et de là suivant cette limite jusqu'à la frontière entre le Canada et les États-Unis;

Division 5Z

La partie de la Sous-zone s'étendant au sud et à l'est de la Division 5Y.

La Division 5Z comprend deux Sub-divisions: une Subdivision est et une Subdivision ouest décrit comme suit: